



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 18 décembre 2023

Délibération n° 14

L'an deux mille vingt trois, le dix huit décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
mardi 12 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
22/12/2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jérôme EYNARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Marie MARQUARSEN à Monsieur Guy CHOUVET, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Marlène LASHERME, Monsieur Fabien SURREL à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Celline GACON à Madame Michelle CHAUMET, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H 45

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

Objet :	SPL du Velay : communication du rapport d'activité 2022
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Conformément à l'article 1524 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal doit se prononcer au moins une fois par an sur le rapport d'activité de la Société Publique Locale (SPL) du Velay.

Le rapport d'activité 2022 peut être résumé comme suit :

Vie sociale :

Il est rappelé que la Société Publique Locale du Velay a été créée le 17 juillet 2012. Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 238 000 € constitué de 1 400 actions d'une valeur nominale de 170 €.

Depuis l'entrée des communes de Vernassal et Bellevue la Montagne intervenue courant 2021, la constitution de l'actionnariat n'a pas évolué. La répartition du capital entre les actionnaires de la société est la suivante :

NOUVELLE REPARTITION SUITE ENTREE COMMUNE DE VERNASSAL AU CAPITAL DE LA SPL DU VELAY									
Situation actuelle	CAPITAL SOCIAL	valeur nominale	nombre	%	FONDS PROPRES au 31/12/2019	VALEUR VENALE	Nombre actions	%	RESERVES
Actionnaires Actuels	238 000,00 €	170,00 €	1400	100%	949 498,96 €	249,64 €	1400	100,00%	110 383,97 €
Communauté Agglo	97 410,00 €	170,00 €	573	40,93%	143 044,93 €	249,64 €	573	40,93%	45 634,93 €
LE PUY-EN-VELAY	68 000,00 €	170,00 €	400	28,57%	99 856,85 €	249,64 €	400	28,57%	31 856,85 €
POLIGNAC	11 050,00 €	170,00 €	65	4,64%	16 226,74 €	249,64 €	65	4,64%	5 176,74 €
SANSSAC L'EGLISE	4 930,00 €	170,00 €	29	2,07%	7 239,62 €	249,64 €	29	2,07%	2 309,62 €
VAZEILLES	1 190,00 €	170,00 €	7	0,50%	1 747,49 €	249,64 €	7	0,50%	557,49 €
LE BRIGNON	2 550,00 €	170,00 €	15	1,07%	3 744,63 €	249,64 €	15	1,07%	1 194,63 €
CHASPUZAC	2 550,00 €	170,00 €	15	1,07%	3 744,63 €	249,64 €	15	1,07%	1 194,63 €
AIGUILHE	3 740,00 €	170,00 €	22	1,57%	5 492,13 €	249,64 €	22	1,57%	1 752,13 €
CHADRAC	8 160,00 €	170,00 €	48	3,43%	11 982,82 €	249,64 €	48	3,43%	3 822,82 €
VERGEZAC	1 020,00 €	170,00 €	6	0,43%	1 497,85 €	249,64 €	6	0,43%	477,85 €
ESPALY ST MARCEL	8 160,00 €	170,00 €	48	3,43%	11 982,82 €	249,64 €	48	3,43%	3 822,82 €
VALS PRES LE PUY	8 160,00 €	170,00 €	48	3,43%	11 982,82 €	249,64 €	48	3,43%	3 822,82 €
CHAMALIERES / LOIRE	1 870,00 €	170,00 €	11	0,79%	2 746,06 €	249,64 €	11	0,79%	876,06 €
ST JEAN D'AUBRIGOUX	1 190,00 €	170,00 €	7	0,50%	1 747,49 €	249,64 €	7	0,50%	557,49 €
ST VIDAL	2 550,00 €	170,00 €	15	1,07%	3 744,63 €	249,64 €	15	1,07%	1 194,63 €
FELINES	1 190,00 €	170,00 €	7	0,50%	1 747,49 €	249,64 €	7	0,50%	557,49 €
St VINCENT	3 740,00 €	170,00 €	22	1,57%	5 492,13 €	249,64 €	22	1,57%	1 752,13 €
ST GERMAIN LAPRADE	8 160,00 €	170,00 €	48	3,43%	11 982,82 €	249,64 €	48	3,43%	3 822,82 €
VERNASSAL	1 190,00 €	170,00 €	7	0,50%	1 747,49 €	249,64 €	7	0,50%	557,49 €
BELLEVUE LA MONTAGNE	1 190,00 €	170,00 €	7	0,50%	1 747,49 €	249,64 €	7	0,50%	557,49 €

Activité de la société :

La SPL du Velay a consacré l'exercice 2022 à la poursuite des contrats signés depuis sa création en 2012 :

- Concession d'aménagement de la ZAC du Pensio (jusqu'en 2023).
- Concession d'aménagement de la zone NA2 Saint-Benoit et PUP (échéance 2023).
- Concession d'aménagement de la zone Na Grabeyres et PUP (échéance 2023).
- Concession d'aménagement Cœur de Ville (échéance 2023).
- Concession de la ZA Bleu Polignac.
- Concession d'aménagement pour le lotissement d'habitat Saint-Vincent.
- Concession d'aménagement Naquera à Saint-Germain Laprade.
- Mandat de travaux de 6 logements locatifs ancienne colonie de Vazeilles (soldé en 2022).
- Mandat de travaux avenue Pierre et Marie Curie à Chadrac.
- Mandat de travaux couvent de Félines.
- Mandat de travaux pour voirie à Vernassal.
- Mandat de travaux du NPNRU (échéance 2025).
- AMO démolition espace public à Chamalières.
- AMO entrée de bourg à Chamalières.
- Conduite projet de bourg à Chazelles (Saint-Vidal).
- AMO étude faisabilité mairie de Sanssac l'Église.
- AMO travaux mairie place de Sanssac l'Église.
- Animation de l'OPAH-RU 2019-2024.
- Animation de l'OPAH communautaire 2019-2024.

Analyse financière :

Compte de résultat :

Au 31 décembre 2022, la SPL du Velay présente un résultat net comptable de – 36 816 € contre un résultat bénéficiaire de + 65 930 € sur le précédent exercice, soit une variation de – 102 746 €.

Bilan :

Actif : Il s'élève à 5 855 297 €. Il est constitué d'un actif immobilisé net de 5 850 € et d'un actif circulant de 5 849 447 € (stocks : 2 282 778 €, créances : 942 729 €, trésorerie : 2 621 798 €).

Passif : Il s'élève à 5 855 297 €. Il est constitué des capitaux propres (392 095 €), des provisions pour risques (36 494 €) et des dettes d'exploitation (5 426 708 €).

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 11/12/2023

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 05/12/2023

Le Conseil Municipal :

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2022 de la Société Publique Locale du Velay.

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.

Signé le 18 décembre 2023,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Conseiller municipal.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 18
décembre 2023